



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Création d'un nouvel espace de travail au rectorat

Rénovation financée dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2022 par la direction de l'immobilier de l'État et la direction interministérielle de la transformation publique pour favoriser les nouveaux espaces de travail dans les services publics.



Échanger



Travailler



Se détendre

L'objectif

Nouvelles modalités de travail,
**réflexion sur l'occupation des
locaux !**

Le rectorat, qui souhaitait depuis longtemps regrouper les corps d'inspection du 2^d degré sur un même site, expérimente de nouveaux aménagements : un espace de travail partagé qui, au regard des **nouvelles formes hybrides de travail** (télétravail, travail en mobilité ou à distance) favorisera la créativité, l'échange et la co-construction de projets éducatifs au profit des élèves.

Le projet

Dès 2021, la faisabilité de créer de nouveaux espaces au 1^{er} étage de l'aile sud est étudiée pour impulser une nouvelle **dynamique de travail favorisant les échanges sans lien hiérarchique**, à proximité immédiate du cabinet du recteur. Ce dernier pourrait ainsi rencontrer, hors protocole, les équipes du pilotage pédagogique de l'académie (inspecteurs, action culturelle, relations européennes et internationales, service scolaire).

L'appel à projet AAP NET 2022 a contribué à aller plus loin dans la réflexion, et à étendre le projet à l'ensemble de l'aile sud.

Le dossier du rectorat est retenu en décembre 2022.



La conception

Le partage : plusieurs rencontres entre la maîtrise d'ouvrage, l'architecte et les futurs occupants ont permis de cerner au mieux les aménagements les plus adaptés aux usages actuels et à leurs évolutions possibles.

L'appropriation : un travail itératif entre les futurs occupants et la maîtrise d'œuvre a été conduit pour améliorer le projet ; de nombreuses visites du site avant et pendant les travaux ont permis de passer du conceptuel au concret, de visualiser les espaces et d'envisager les nouveaux modes de travail.

Les usages

Le décroisement opéré permet désormais de proposer les différents usages attendus permettant de travailler, s'isoler, échanger et se détendre :

- **salles de réunion** de capacité de 3 à 18 personnes ;
- espace de **Co-working** avec postes de travail équipés de bras doubles écran ;
- espaces de travail partagés offrant une **variété de postures de travail** : assis, ou debout ;
- phones box, **bulles d'isolement** pour 2 personnes ;
- **espaces de détente** pour échanger de manière informelle et se restaurer.



S'isoler

Les enjeux écologiques

Matériaux bio-sourcés et durables : dalles acoustiques en laine de roche et paille de lin, coussins acoustiques en matériaux recyclés et recyclables, menuiseries en bois local, revêtements de sols sans COV composés pour 50 % de déchets de revêtements, teintés à base d'eau, sans allergènes et aisés à entretenir.

Sobriété énergétique : éclairage LED, détection de présence dans les circulations, sanitaires et locaux techniques, zones de travail profitant de l'éclairage naturel, ventilation double flux, robinets d'eau à détection, chauffe-eaux à réponse immédiate, vannes thermostatiques sur tous les radiateurs.

Chiffres clés

870 m² rénovés

660 m² de surface utile brute (SUB)

73 agents concernés (43 résidents)

9 m² de SUB par agent (15,3 m² par résident)

Gains énergétiques calculés : - 25 %

Montant des travaux : 1 185 000 euros

Dont 1^{er} équipement : 150 000 euros

Financement

→ Ministère de l'Éducation nationale : **61,6 %**

→ Direction de l'immobilier de l'État / FTAP : **38,4 %**